

«On constate un déclin du contrôle humain sur l'usage de la force»

Guerre Des intellectuels et des chercheurs se mobilisent pour demander l'interdiction des «armes autonomes». A Genève, le bel avenir des «robots tueurs» inquiète aussi le CICR.



Kathleen Lawand
Cheffe de l'Unité Armes du Comité international de la Croix-Rouge.

Michel Audétat
michel.audetat@lematindimanche.ch

Des scientifiques ont publié lundi une lettre ouverte dans laquelle ils mettent en garde contre les applications militaires de l'intelligence artificielle et demandent l'interdiction des «robots tueurs». Le CICR partage cette inquiétude?

Précisons d'abord ce dont on parle. Des armes dites autonomes existent déjà aujourd'hui. Mais elles sont encore rudimentaires et réservées à des fonctions défensives. Par exemple pour protéger des navires de guerre contre des tirs de missiles. La préoccupation des signataires de cette lettre ouverte concerne plutôt ce qu'on appelle communément des «robots tueurs», c'est-à-dire des armes offensives qui, grâce aux progrès de l'intelligence artificielle, deviendraient capables de rechercher et d'attaquer des cibles sans que l'être humain intervienne. On constate en effet un déclin du contrôle humain sur l'usage de la force armée. Et le CICR entend



Le robot BigDog a été créé en 2008 par la société américaine Boston Dynamics. Il est conçu pour transporter du matériel militaire dans des terrains trop irréguliers. Lance Cpl. M. L. Meier/U.S. Marine Corps

s'assurer que cette évolution se fasse dans le respect du droit humanitaire et dans les limites de ce qui est éthiquement acceptable.

En quoi les «robots tueurs» menaceraient-ils le droit humanitaire?

Il y a là un grand défi. Ces armes autonomes seront-elles capables de distinguer le soldat du civil ou le combattant du soldat qui veut se rendre? Et sauront-elles également respecter le principe de proportionnalité dans l'attaque qui est une règle fondamentale du droit humanitaire? Cette règle

stipule que les «dégâts collatéraux» infligés aux populations civiles ne doivent pas être excessifs par rapport aux avantages attendus d'une opération militaire. Sur le terrain, c'est une question très complexe, là où les combattants sont mêlés aux civils. De

«Ces armes autonomes sauront-elles distinguer le soldat du civil?»

Kathleen Lawand,
cheffe de l'Unité Armes au CICR

l'avis des experts en robotique consultés par le CICR, on en est encore loin du jour où des machines sauront procéder aux pesées d'intérêts qu'exige le principe de proportionnalité dans l'attaque.

Les partisans des armes autonomes estiment qu'elles pourraient être à la fois plus précises et moins soumises aux passions haineuses que le bon vieux soldat... N'y aurait-il pas là une possibilité de rendre la guerre plus éthique?

Jamais une arme ne sera plus éthique que les êtres humains qui l'ont conçue: leurs passions haineuses peuvent se retrouver dans le programme de la machine. Cela dit, il ne faut pas diaboliser la technique. La machine est plus efficace que l'homme pour traiter des masses de données. Cela peut aussi être utilisé pour aider le soldat à mieux respecter le droit humanitaire.

Pourquoi le CICR ne reprend-il pas à son compte la demande d'interdiction des armes autonomes?

Que faudrait-il interdire exactement? Aujourd'hui, il y a de l'autonomie dans toutes sortes d'armes: des missiles, des drones, des véhicules terrestres... Avant de réclamer des interdictions préventives pour freiner l'érosion du contrôle humain sur l'usage de la force, ce que le CICR n'exclut pas, il rappelle aux Etats qu'ils ont l'obligation de s'assurer que le développement des armes dotées de fonctions autonomes prenne en compte l'obligation de respecter le droit humanitaire. Et le CICR appelle à un débat sur les implications éthiques d'armes qui, devenues pleinement autonomes, décideraient seules de la vie et de la mort d'individus sur le champ de bataille. Ce débat doit avoir lieu au sein des Etats comme dans l'opinion publique. Il en va de l'avenir de la guerre. Et donc de l'humanité. ●